

Compte rendu du colloque des juges de gymnastique acrobatique

Date : 12 et 13 octobre 2026

Lieu : Siège de la Fédération Française de Gymnastique

7ter cour des Petites Ecuries

75010 Paris

Référents : POIRRON Mélanie, ARSAC Yann

Participants : CADART Manon, PIEDNOËL Matthieu, DORGET Emma, DUBLE Christele, GAUTHIER Flora, MARTINEZ Barbara, MERCIER Corinne, PHILOUZE Nicolas

Objet : Colloque des juges régionaux de gymnastique acrobatique.

Les 12 et 13 octobre 2026 je me suis rendue sur Paris au siège de la FFGym afin de participer au colloque des responsables des juges régionaux. Pour ma deuxième participation, le but du colloque des juges était donc dans un premier temps de rappeler et d'harmoniser les règles de jugement en gymnastique acrobatique. Ce colloque était également l'occasion de présenter les éventuelles évolutions ou modifications de la réglementation. Cela nous a également permis d'uniformiser l'interprétation des critères entre les différents juges notamment sur la notation artistique avec l'utilisation d'exemples concrets afin de limiter les écarts de notation. Finalement, ce colloque nous a permis de travailler sur les différents supports pour les formations de juge et les examens.

Nous avons donc abordés les modifications réglementaires de cette année notamment :

- Les modifications de groupe d'âge
- Les différentes tensions concernant notamment les attelles.
- Harmonisation des différentes problématiques ayant posé problème durant les compétitions pendant la saison.
- Explication de la brochure des juges et du rôle de responsable régional notamment pour la nouvelle arrivée pour la région Est.

Veuillez trouver joint au mail, le powerpoint ayant servi de support pour ce point réglementaire.

Le week-end nous a permis de mettre à jour les différents supports pour les formations de juge 1 et 2. Nous avons pu corriger les différentes erreurs et mettre à jour les supports avec les différentes modifications de la saison en cours.

Cordialement.

Manon CADART